

AGENCE DE GESTION ET DE RECOUVREMENT DES AVOIRS SAISIS ET CONFISQUÉS

N° **1040** AGRASC/DG/PRMP/2026

Conakry, le 20 Juillet 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Nom du pays : République de Guinée
Nom du Bénéficiaire : Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
Agence d'Exécution : Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs saisis et
confisqués

Objet : Constitution de la Base de Données des fournisseurs, entrepreneurs et
prestataires de services de l'AGRASC.

I. CONTEXTE ET PRESENTATION DE L'AGRASC

L'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC) est un
Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère de la
Justice et des Droits de l'Homme et sous la tutelle financière du Ministère du Budget, de
l'Économie et des Finances.

Elle est chargée d'assurer la gestion, la conservation, l'administration, la valorisation et le
recouvrement des avoirs saisis et confisqués dans le cadre des procédures judiciaires.

Elle intervient dès la phase de saisie afin de garantir la préservation, la traçabilité et la sécurisation
des avoirs placés sous main de justice, jusqu'à leur confiscation définitive et leur affectation à
l'État.

À ce titre, elle veille à la bonne administration des biens mobiliers et immobiliers, à la consignation
des fonds saisis ainsi qu'à l'exécution des décisions judiciaires relatives à leur gestion, leur
aliénation ou leur restitution.



Par son action, l'AGRASC constitue un instrument stratégique de la politique publique de lutte contre la criminalité économique et financière, de renforcement de l'État de droit et d'optimisation des ressources publiques issues des procédures judiciaires, dans un souci constant de transparence, de redevabilité et d'efficacité.

II. OBJET DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de passation des marchés, l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC) envisage de constituer une base de données dynamique et actualisée de fournisseurs, d'entrepreneurs et de prestataires de services potentiels, dans le but de renforcer l'efficacité et la transparence de ses procédures d'achat conformément aux dispositions du Code des marchés publics.

Cette base de données permettra à l'AGRASC, en dessous des seuils de passation des marchés publics ou dans le cadre de consultations restreintes, d'identifier rapidement et équitablement des candidats qualifiés et éligibles pour répondre à ses besoins spécifiques.

A cet effet, l'AGRASC invite les opérateurs économiques, personnes physiques ou morales, à manifester leur intérêt pour figurer dans cette base de données. Les domaines d'intervention concernés incluent, sans s'y limiter :

- **Travaux** : Petits travaux de bâtiment, de génie civil, de réhabilitation, d'entretien et de rénovation de bureaux, entrepôts et autres locaux de l'Agence.
- **Fournitures** : Fourniture de matériel informatique et bureautique, de mobilier, de véhicules, de consommables de bureau et de petits équipements.
- **Services courants** : Prestations de nettoyage, de sécurité, de gardiennage, de restauration, de transport, de logistique, d'assurance, de communication et d'impression.
- **Prestations intellectuelles** : Missions d'études, d'expertise juridique, financière, et technique, d'audit, de conseil, de gestion, de formation, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, ainsi que des prestations de communication et de mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication.

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET QUALIFICATIONS REQUISES

Les candidats intéressés sont invités à fournir un dossier de manifestation d'intérêt contenant les informations suivantes :

1. Présentation du candidat :

- Nom ou raison sociale, adresse complète, numéro de téléphone, adresse électronique, et noms des principaux dirigeants.
- Statut juridique, forme sociale, capital social, et chiffre d'affaires global des trois (3) derniers exercices.



Cité des Nations, Villa N°10, Kaloum, Conakry, République de Guinée
Tél : (+224) 625 70 07 00 Email : contact@agrasc.gov.gn
site web : www.agrasc.gov.gn



2. Capacités et Expériences :

- Description détaillée des activités principales du candidat.
- Moyens techniques, humains (nombre et qualifications des cadres et personnels) et financiers disponibles pour la réalisation des prestations.
- Nombre d'années d'expérience générale dans le domaine d'activité.
- Références et principales réalisations au cours des cinq (5) dernières années, en précisant les montants, les dates, les maîtres d'ouvrage, et la nature des prestations fournies.

3. Documents Administratifs :

- Copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou Statuts.
- Quitus fiscal et social en cours de validité.
- Attestation de non-faillite ou extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.
- Déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat ne se trouve dans aucun des cas d'exclusion ou d'inéligibilité prévus par le Code des Marchés Publics de la République de Guinée notamment en matière de fraude, corruption, collusion et pratiques frauduleuses.

IV. MODALITES DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en français et ne pas dépasser cinq (5) pages, à l'exclusion des documents administratifs et des fiches de référence.

Ils doivent être déposés sous pli fermé, **en un (1) exemplaire original et deux (2) copies, ainsi qu'une version numérique sur clé USB.**

Le pli devra être adressé ou remis à l'adresse suivante : « **A l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'AGRASC - Cité des Nations, Villa N°10, Kaloum, Conakry, République de Guinée - Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt relatif à la constitution de la base de données des fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de l'AGRASC** ».

Date limite de dépôt : Le mercredi 5 août 2026 à 10 heures 30 minutes.

V. PROCESSUS DE SELECTION ET CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES

L'AGRASC examinera les manifestations d'intérêt reçues et sélectionnera les candidats qui présentent les qualifications requises pour l'exécution des prestations.

La liste des candidats retenus avec les informations fournies par nature de prestations (Travaux, Fournitures, Services, Prestations Intellectuelles) constituera la Base de Données de l'AGRASC.

Cette base de données est un outil pour les consultations relatives aux marchés de demande de cotation et consultation restreinte.



Cité des Nations, Villa N°10, Kaloum, Conakry, République de Guinée
Tél : (+224) 625 70 07 00 Email : contact@agrasc.gov.gn
site web: www.agrasc.gov.gn



L'inscription dans la base de données ne confère aucun droit à l'obtention d'un marché et n'engage pas l'AGRASC à passer une commande ou signé un contrat.

Tous les candidats sélectionnés pourront être invités à soumettre des offres (factures pro-forma ou soumissions) au fur et à mesure de l'exécution du plan de passation des marchés de l'Agence.

VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent contacter :

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'AGRASC

Téléphone : (+224) 629 77 71 24

Email : seydou.sangare@agrasc.gov.gn



Mohamed DIAWARA

Guinée



Cité des Nations, Villa N°10, Kaloum, Conakry, République de Guinée
Tél : (+224) 625 70 07 00 Email : contact@agrasc.gov.gn
site web: www.agrasc.gov.gn

Guinée